



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) de la CLCL

Présentation du diagnostic

15/10/2018



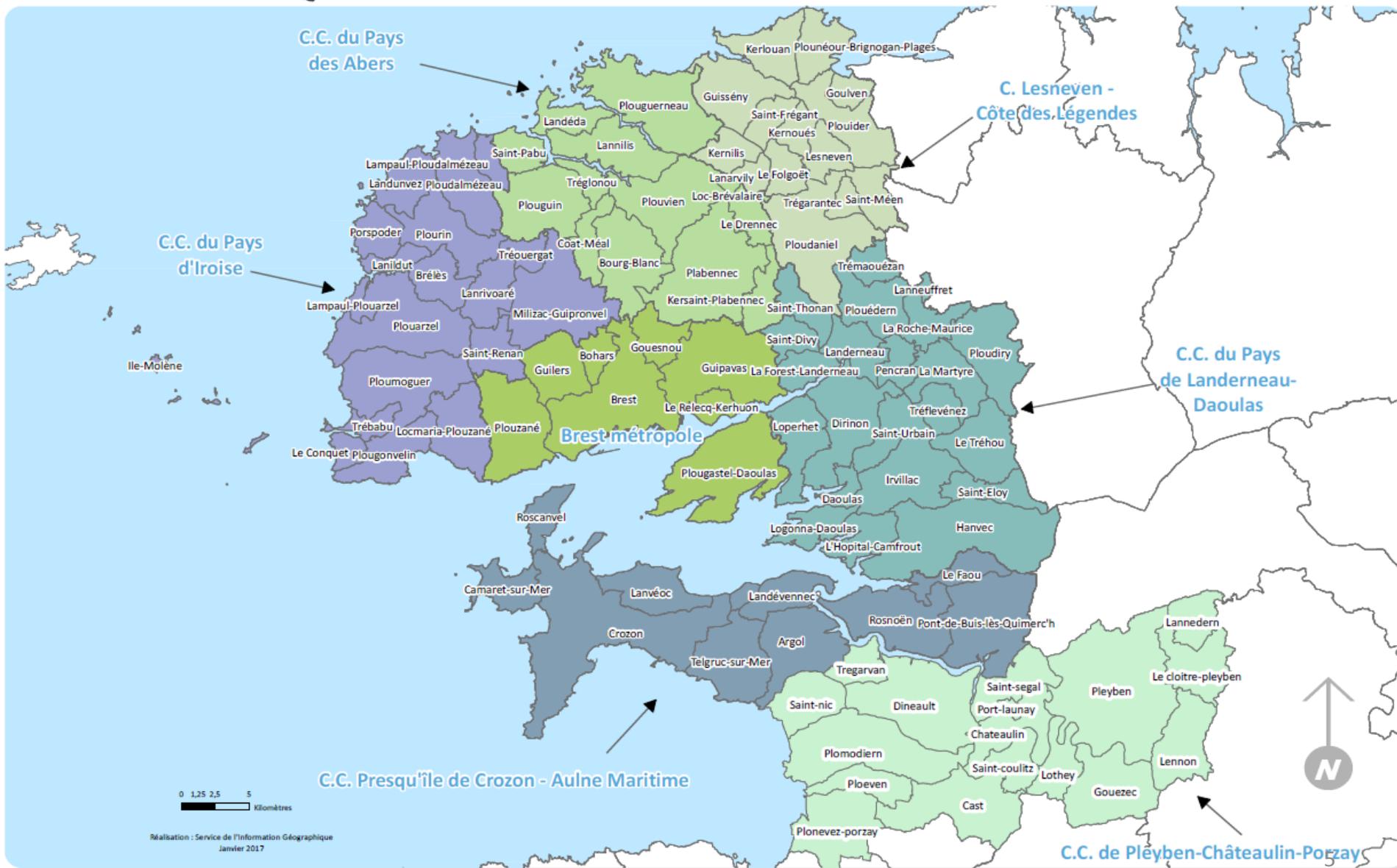
- I- Fondamentaux d'un PCAET
- II- Présentation du diagnostic
- III- Calendrier stratégie territoriale



- Décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au PCAET : **obligation pour les EPCI de plus de 20 000 habitants de mettre en œuvre leur PCAET**
- Adoption avant le 31 décembre 2018
- Le PCAET, est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire, Il a pour objectifs :
 - l'atténuation : limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
 - l'adaptation : réduire la vulnérabilité du territoire
- Composé de 4 documents : le diagnostic ; la stratégie territoriale ; le programme d'actions ; les indicateurs de suivi et d'évaluation du plan
- Le PCAET est valable 6 ans : évaluation à 3 ans



- ▶ Accompagnement des 6 communautés de communes par le Pôle métropolitain du Pays de Brest pour la phase d'élaboration de leur PCAET
- ▶ 1 ETP sur une mission d'accompagnement de 3 ans
- ▶ Les communautés de communes **gardent la maîtrise d'ouvrage** de leur PCAET
- ▶ Mise en œuvre des actions des PCAET et évaluation de mi-parcours à la charge des communautés de communes
- ▶ Brest Métropole en révision de son PCET ➡ PCAET : non accompagné



PCAET : les fondamentaux



Evaluation environnementale stratégique

Préfiguration

Recueil des données

Rencontre des acteurs

Diagnostic

Analyse des données

Rédaction du diagnostic

Stratégie territoriale

Partage du diagnostic

Définition des objectifs du PCAET

Plan d'action

Co-construction du programme d'actions

Hiérarchisation des actions

Définition d'indicateurs de suivi

Mise en œuvre et suivi

Suivi de l'avancement des actions

Évaluation (3 ans)

Mesurer l'atteinte des objectifs

Recommandations et révision éventuelle des priorités



Vulnérabilité climatique

- L'analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique

Gaz à effet de serre

- L'estimation des émissions de gaz à effet de serre et de leur potentiel de réduction

Polluants atmosphériques

- L'estimation des émissions de polluants atmosphériques et leur potentiel de réduction

Séquestration de CO2

- L'estimation de la séquestration nette de dioxyde de carbone et de son potentiel de développement

Consommation d'énergie

- L'Analyse de la consommation énergétique finale et de son potentiel de réduction

Réseaux

- Une présentation des réseaux de transport et de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur et leurs options de développement

Energies renouvelables

- Une analyse du potentiel de développement des filières énergies



Gaz à effet de serre

- L'estimation des émissions de gaz à effet de serre et de leur potentiel de réduction

Polluants atmosphériques

- L'estimation des émissions de polluants atmosphériques et leur potentiel de réduction

Consommation d'énergie

- L'Analyse de la consommation énergétique finale et de son potentiel de réduction

Déclinaison par secteur :

- Résidentiel
- Tertiaire
- Transport routier
- Autres transports
- Agricole
- Déchets
- Industrie



Elaborer une stratégie territoriale pour :

- Adapter au niveau local la loi TECV :
 - réduction 40% GES en 2030,
 - 32% d'EnR en 2030,
 - Réduction de 30% de la consommation d'énergie primaire en 2030
 - ...
- obtenir une **vision partagée du territoire** à moyen et long terme
- Fixer les **priorités et objectifs** de la collectivité
- Exemples de priorités recommandées :
 - Réduction de la précarité énergétique
 - Réduction de la vulnérabilité du territoire vis-à-vis de sa dépendance aux énergies fossiles
 - Création d'emplois liés à la croissance verte



Co-construire un plan d'actions pour:

- Réunir dans un document les actions **déjà menées** dans le territoire :
 - au sein de l'EPCI
 - À l'échelon communal
 - Par les acteurs du territoire
- Créer des **actions multi partenariales** dont le pilotage peut être assuré par d'autres acteurs
- Répondre aux objectifs fixés dans la stratégie territoriale en construisant des **actions précises, budgétées**, avec des indicateurs de suivi et portées par différents acteurs
- Hiérarchiser les actions en fonction de leurs effets attendus



- **L'évaluation environnementale stratégique (EES):** Directive européenne 2001/42/CE relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement.
- **Cette directive répond à trois objectifs :**
 - aider à l'élaboration du PCAET en prenant en compte l'ensemble des champs de l'environnement et en identifiant ses effets sur l'environnement ;
 - contribuer à la bonne information du public et faciliter sa participation au processus décisionnel de l'élaboration du PCAET ;
 - éclairer l'autorité qui arrête le PCAET sur la décision à prendre.

Mission de réalisation de l'EES confiée à ENAMO



Présentation du diagnostic



Les scénarios d'évolution climatique en Bretagne

Scénarios du GIEC	 Scénario d'évolution du climat en cas de mise en place de politiques de stabilisation des émissions de gaz à effet de serre	 Scénario d'évolution du climat en l'absence de mise en place de politiques climatiques additionnelles
2035	+ 1°C moyen quotidien	+ 1°C moyen quotidien
2100	+ 1,5°C moyen quotidien + 9 jours de vagues de chaleur + 32 à 63 cm du niveau de la mer	+ 3°C moyen quotidien + 33 jours de vagues de chaleur + 45 à 82 cm du niveau de la mer

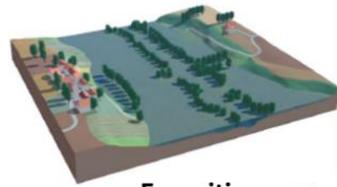
Source : Volume n°4 du Rapport Jean Jouzel

Vulnérabilité climatique

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



► Méthode : Impact'Climat (Ademe)



Exposition :
inondation

+



Sensibilité :
habitations et
industries construites
en zone inondable

=



Vulnérabilité :
inondations
fréquentes de la zone
sensible

ETAPE 1- ANALYSE DU CLIMAT PASSE

- Evolutions des paramètres climatiques de 1980 à nos jours (InfoClimat, Météo France)
- Exposition du territoire aux aléas (Arrêtés catnat, revue de presse, etc.)
- Impacts des aléas par secteurs (études, rapports, revue de presse)

→ **Vulnérabilité actuelle de la CC au climat**

ETAPE 2- ANALYSE DU CLIMAT FUTUR

- Prévisions climatiques du rapport Jouzel : scénarios optimistes et pessimistes à horizon 2035 et 2055
- Evolution de l'exposition du territoire aux aléas à horizon 2035 et 2055

→ **Vulnérabilité future de la CC au climat**



► Exposition actuelle de la CLCL aux aléas

Recul du trait de côte

Submersions marines

Inondations par ruissellement et par crues/remontées de nappe

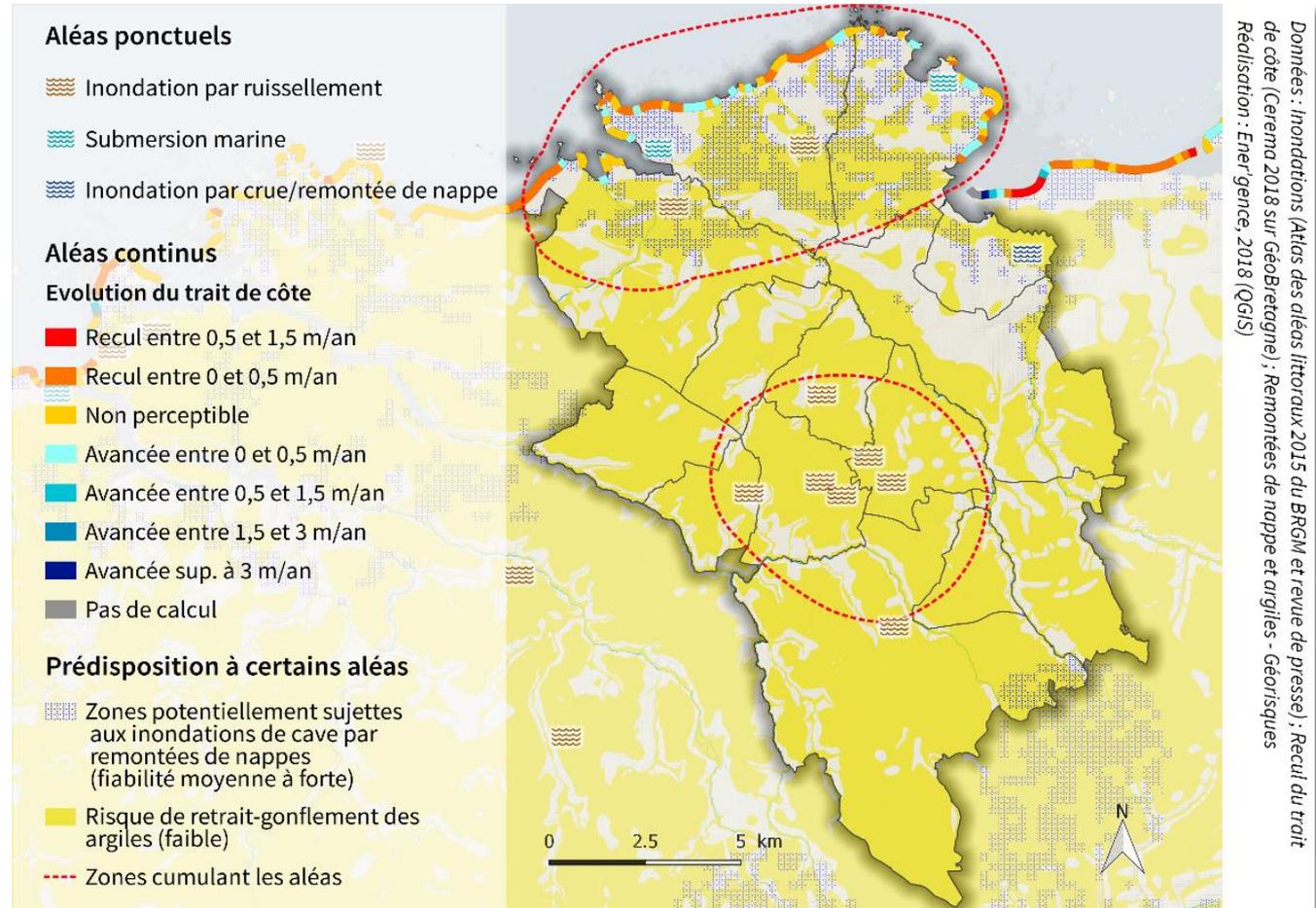


Figure 4 : Carte de synthèse de l'exposition actuelle de la CLCL aux aléas liés au climat

Vulnérabilité climatique

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



► Exposition future de la CLCL aux aléas

+1°C moyen quotidien
+2,4 jours de vagues de chaleur
+1jour de sécheresse
+ précipitations intenses

Scénario
optimiste
horizon
proche
(2035)

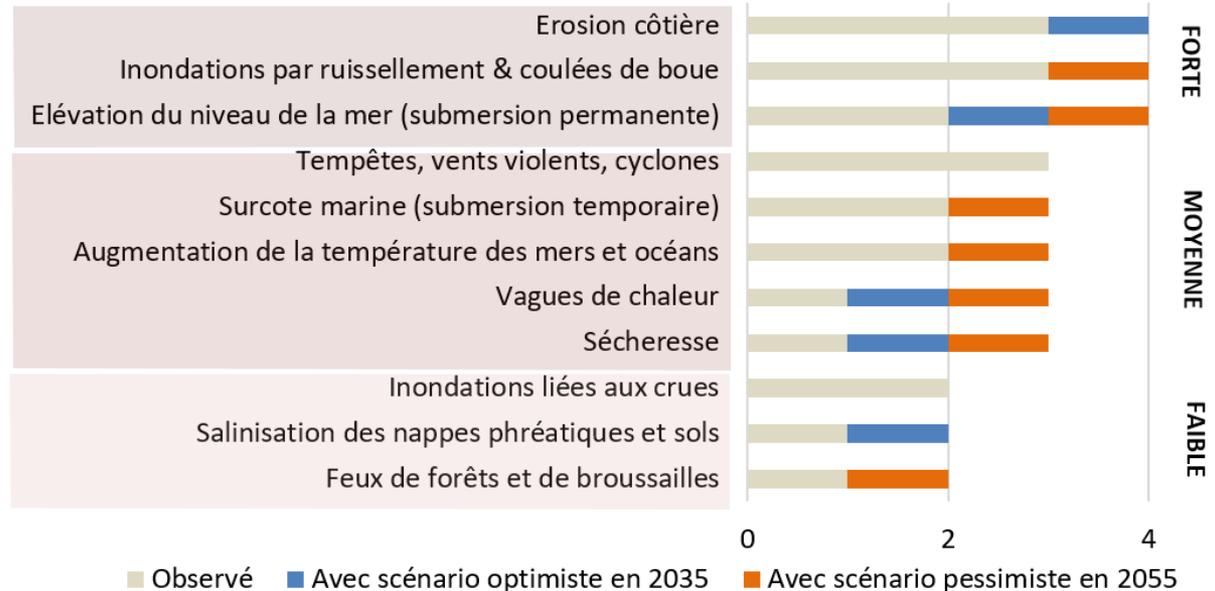
Scénario
pessimiste
horizon
moyen
(2055)

+1,8°C moyen quotidien
+6 jours de vagues de chaleur
+3jours de sécheresse
+ précipitations intenses

Niveaux d'exposition selon les scénarios en 2035 et 2055

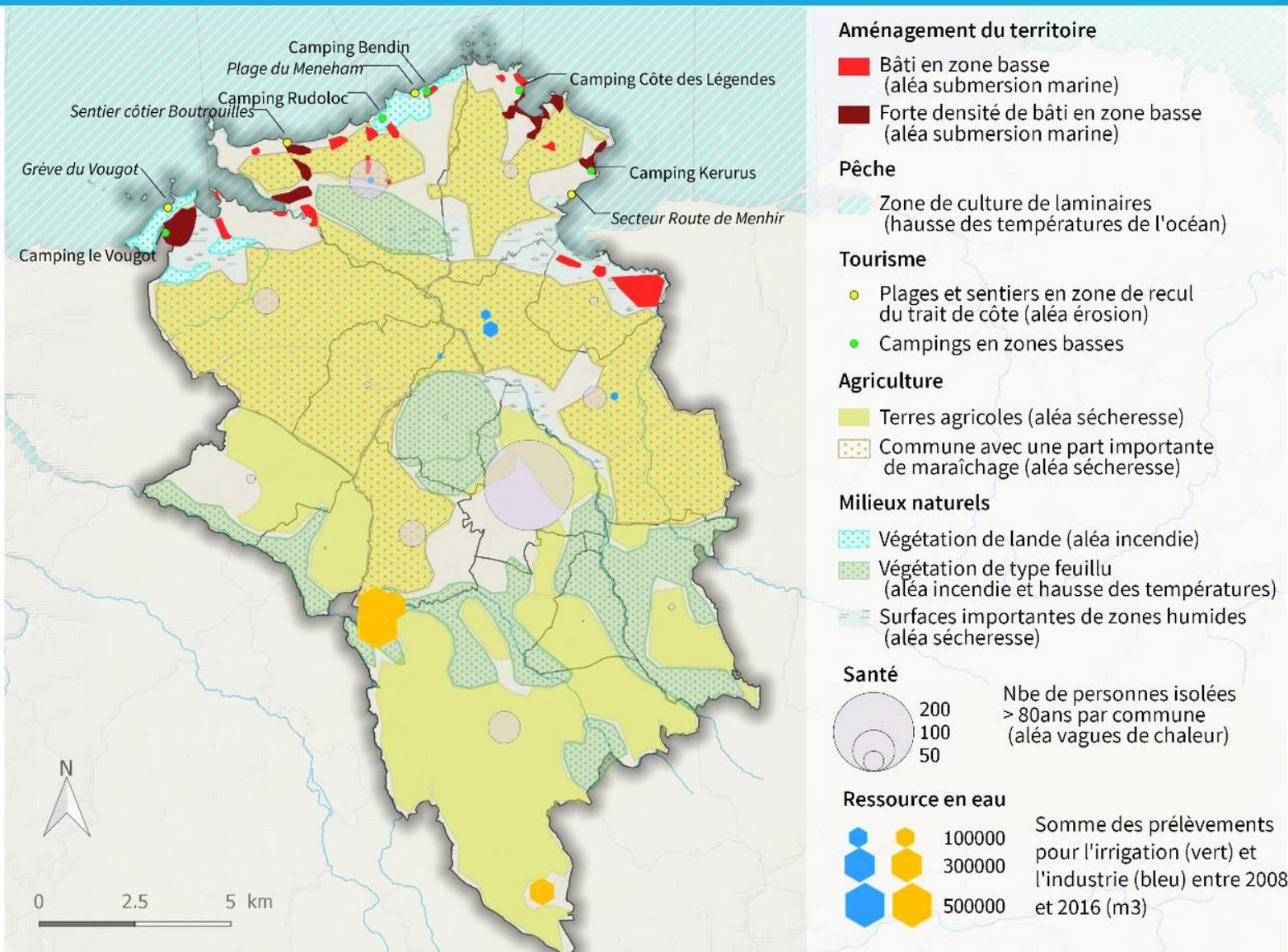
Ce qui prend une nouvelle ampleur :

- Érosion côtière
- inondations
- élévation du niveau de la mer





Synthèse de la vulnérabilité climatique



Sources : Corinne Land and Cover ; Agence de l'Eau Loire-Bretagne ; INSEE 2016 ; Cerema. Réalisation EnerGene 2018

Figure 7 : Carte de synthèse de la vulnérabilité du territoire au changement climatique

Vulnérabilité et enjeux d'adaptation

Pays de Brest



Secteur concerné	Niveau de vulnérabilité	Enjeux d'adaptation
Aménagement du territoire, infrastructures et réseaux	Vulnérabilité forte	Adapter les pratiques d'aménagement face à l'évolution des risques, développer la culture du risque communautaire
Tourisme	Vulnérabilité forte	Forte dépendance face à la bonne gestion des autres secteurs vulnérables, pression sur les ressources
Agriculture	Vulnérabilité forte	Adapter les pratiques face aux épisodes de sécheresse
Santé	Vulnérabilité moyenne à forte	Identifier et sensibiliser les populations vulnérables
Ressource en eau	Vulnérabilité moyenne à forte	Rationaliser la gestion de la ressource face aux pressions estivales, surveiller les réseaux
Milieux et écosystèmes	Vulnérabilité moyenne	Maintenir les services écosystémiques des zones humides, surveiller l'évolution des milieux, des populations fragiles et la prolifération des parasites

Séquestration du carbone



Cadrage réglementaire: arrêté du 28 juin 2016 relatif aux PCAET :

Le diagnostic comprend : Une estimation de la séquestration nette de dioxyde de carbone et de ses possibilités de développement

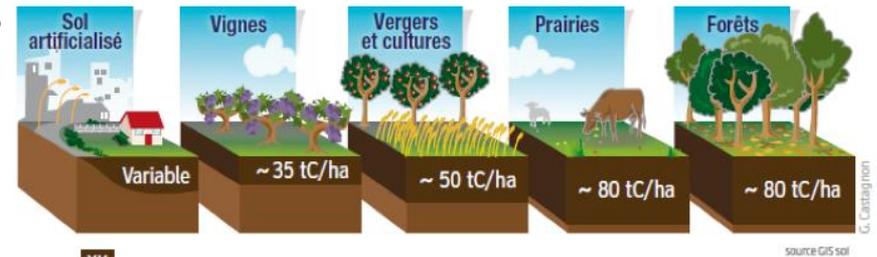
Bilan : La CLCL séquestre 2% de ses émissions de CO2 (émet 220 000 Teq CO2, séquestre 4000).

Enjeux :

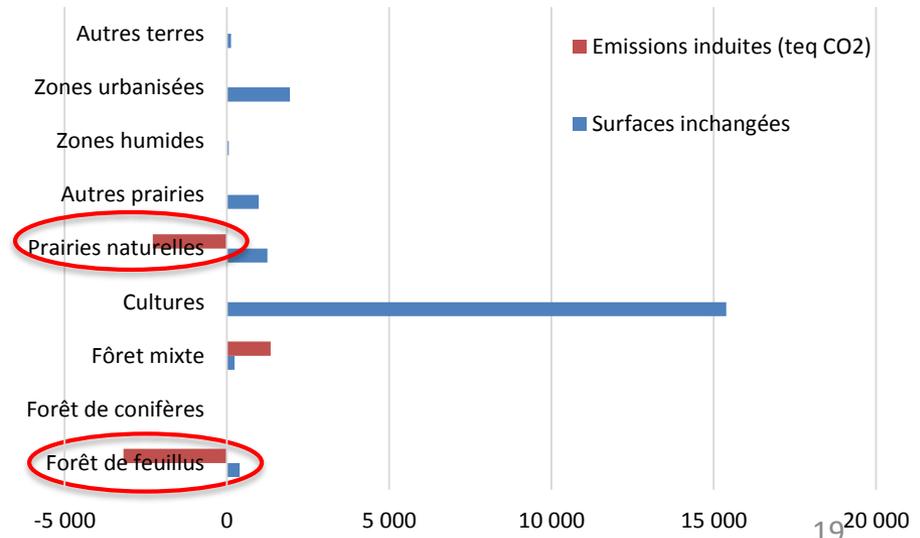
- augmenter cette séquestration
- Entretien du bocage
- Identification des zones à fort taux de séquestration dans les documents d'urbanisme

Potentiel d'augmentation :

- A définir en phase stratégique : lien secteur agricole et documents d'urbanisme



Emission des surfaces qui n'ont pas connues de changement d'affectation depuis 1990



PCAET : les fondamentaux

Pays de Brest

PÔLE MÉTROPOLITAIN



Energie

GES

Polluants

Les secteurs à enjeux croisés

	Consommation d'énergie	Emission de Gaz à effet de serre	Emission de polluants atmosphériques
1er	Résidentiel 220 GWh 37%	Agriculture 110 100 Teq CO2 50%	Agriculture 1087 tonnes 66 %
2ème	Transport routier 160 GWh 27%	Transport routier 42 500 teqCO2 19%	Résidentiel 239 tonnes 15 %
3ème	Tertiaire 70 GWh 12%	Résidentiel 36 200 teq CO2 16%	Transport routier 242 tonnes 15%
Total (en valeur absolue)	590 GWh	221 400 Teq CO2	1645 tonnes

Consommation d'énergie

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



Cadrage réglementaire: arrêté du 28 juin 2016 relatif aux PCAET :

Le diagnostic comprend : une analyse de la consommation énergétique finale du territoire et du potentiel de réduction de celle-ci

Bilan: La CLCL consomme 590 GWh

Enjeux:

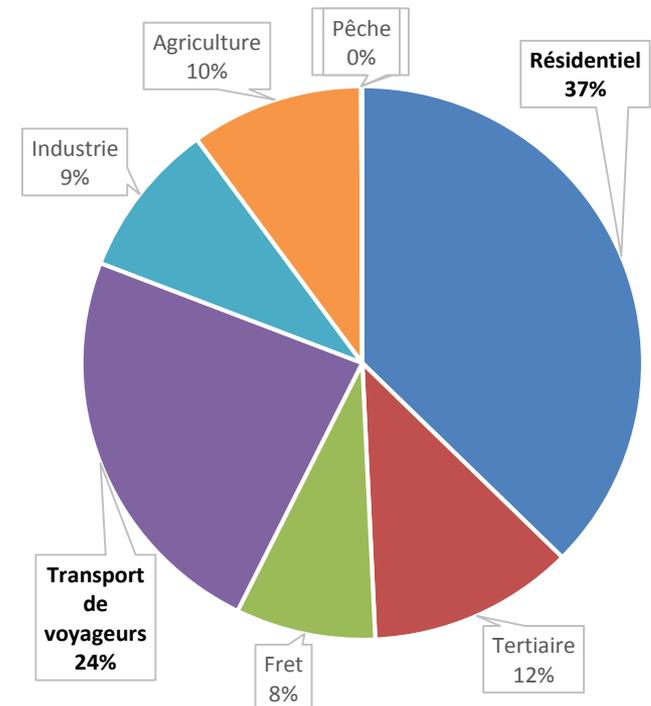
- Réduire la dépendance énergétique du territoire
- Réduire la précarité énergétique

Potentiel de réduction:

Objectif LTECV : -20% en 2030 = 472 GWh

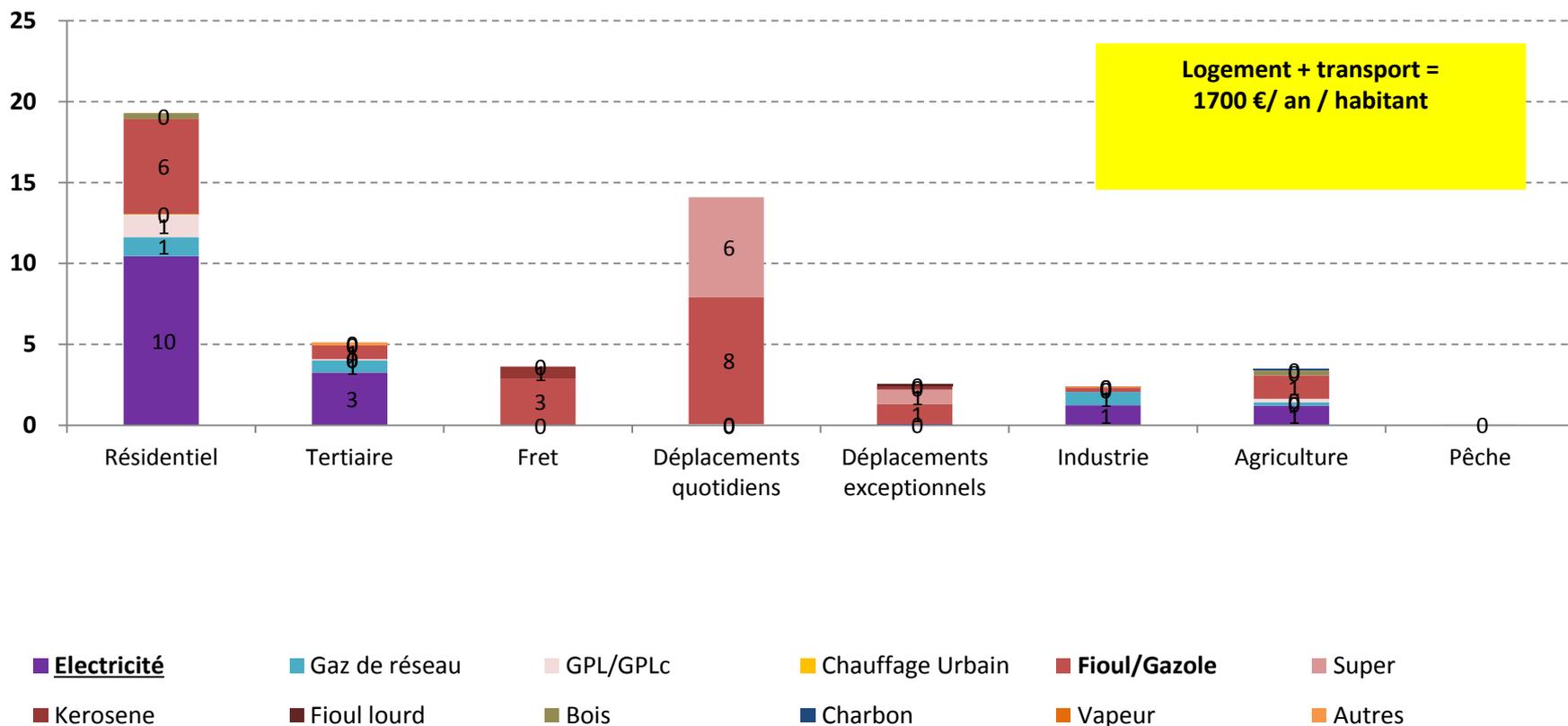
A décliner par secteurs

Répartition des 590 GWh de consommation d'énergie, par secteurs





Dépenses énergétiques du territoire par secteur et par énergie en M€



Consommation d'énergie dans le résidentiel

Pays de Brest

PÔLE MÉTROPOLITAIN



Bilan:

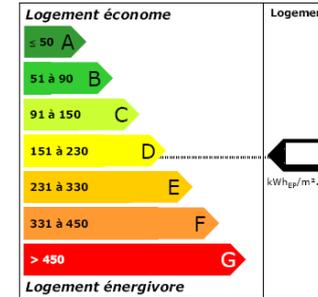
- 14 500 logements
- 11 500 résidences principales
- 46% des logements construits avant 1974
- 34% des logements classés E-F-G (62% du parc d'avant 1975)

Enjeux:

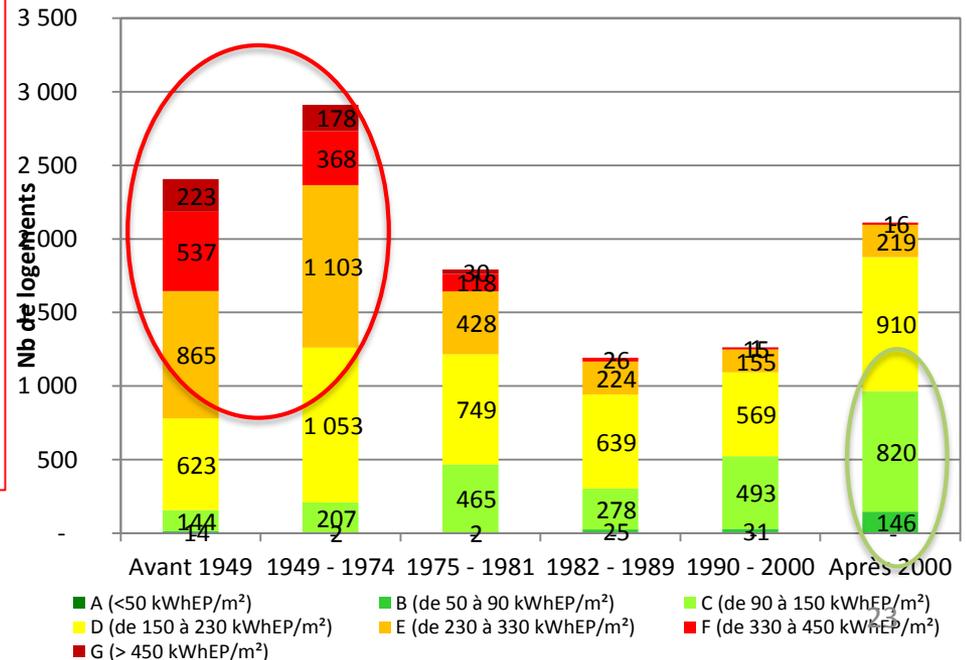
- Lutte contre la précarité énergétique
- Rénovation massive du parc de logements

Objectifs de réduction de la LTECV :

- Rénover entièrement le parc aux normes BBC d'ici 2050 = **380 logements/an 2020-2050**
- Rénover les logements les plus énergivores d'ici 2025 = **300 logements F-G/an 2020-2025**



Répartition des résidences principales selon la période de construction et le DPE - Méthode 3CL



Facture énergétique territoriale

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



La facture énergétique territoriale est un outil qui permet de calculer la dépendance économique du territoire au regard de ses importations énergétiques.

- **Facture brute (en M€)**

Somme de l'ensemble des dépenses du territoire
= 58 M€

- **Productions locales (en M€)**

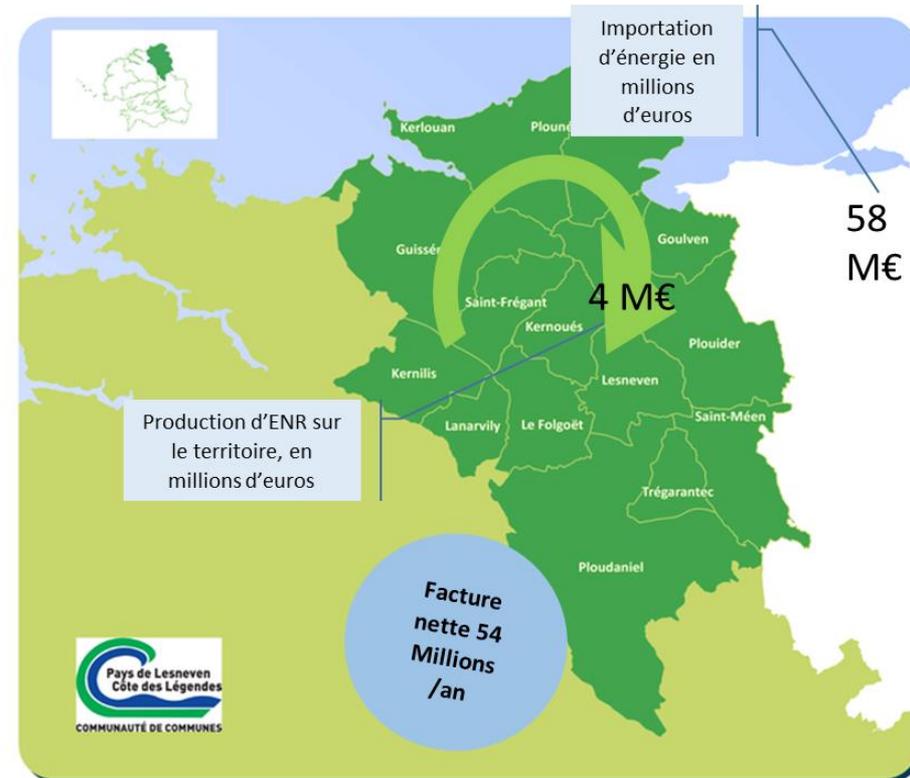
Somme des productions locales
= 4 M€

- **Facture nette (en M€)**

Dépenses qui sortent du territoire.
= 54 M€

facture pour l'habitant : 1667 euros / an pour les postes habitat + déplacement.

Enjeux; création d'activité économique non délocalisable + lutte contre la dépendance énergétique



Emissions de gaz à effet de serre

Pays de Brest PÔLE MÉTROPOLITAIN



Cadrage réglementaire: arrêté du 28 juin 2016 relatif aux PCAET :

Le diagnostic comprend : une estimation des émissions territoriales de gaz à effet de serre, ainsi qu'une analyse de leurs possibilités de réduction

Bilan:

- La CLCL émet 220 000 t_{eq}CO₂ (8t_{eq}CO₂/habitant)
- 53% d'émissions énergétiques (liées à une consommation d'énergie)
- 47% d'émissions non énergétiques liées à l'agriculture (engrais, méthane...)

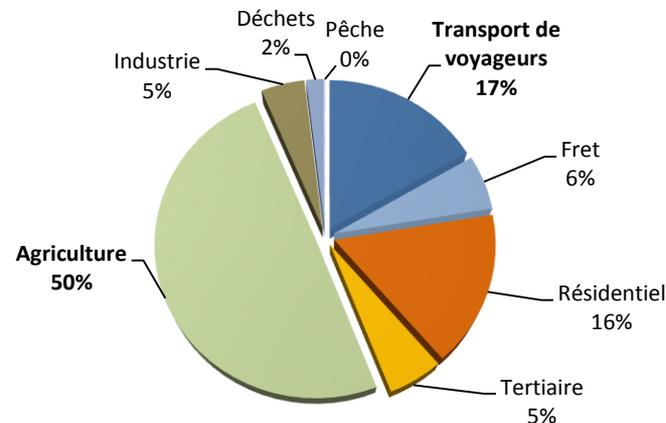
Enjeux:

- Réduire les émissions non énergétiques (effluents d'élevage, méthane) – lien polluants atmosphériques
- Transport : lien consommation d'énergie et polluants
- Conversion énergétiques des carburants fossiles vers énergies décarbonées (électrique, biométhane)

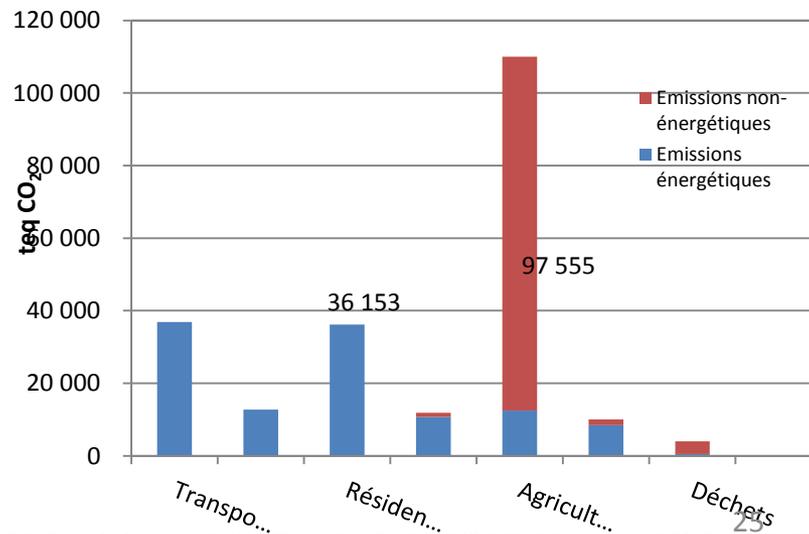
Objectifs de réduction:

- objectif de la LTECV -40% soit 132 000 t_{eq}CO₂

Répartition des émissions totales



Profil d'émissions



Emissions de polluants atmosphériques

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



Cadrage réglementaire: arrêté du 28 juin 2016 relatif aux PCAET :

Le diagnostic comprend : Une estimation des émissions territoriales de polluants atmosphériques, ainsi qu'une analyse de leurs possibilités de réduction.

Bilan:

- La CLCL émet 1645 tonnes de polluants atmosphériques. (moyenne Pays de Brest = environ 1400)
- 66% des polluants liés à l'ammoniac du fait de l'agriculture
- Résidentiel et transport : 14-15% - lien consommation d'énergie

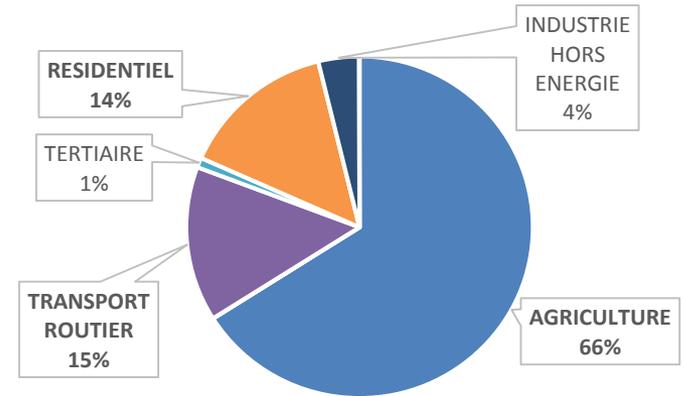
Enjeux:

- Réduire les émissions non énergétiques (effluents d'élevage, méthane) – lien polluants atmosphériques
- Transport-résidentiel : lien consommation d'énergie et polluants

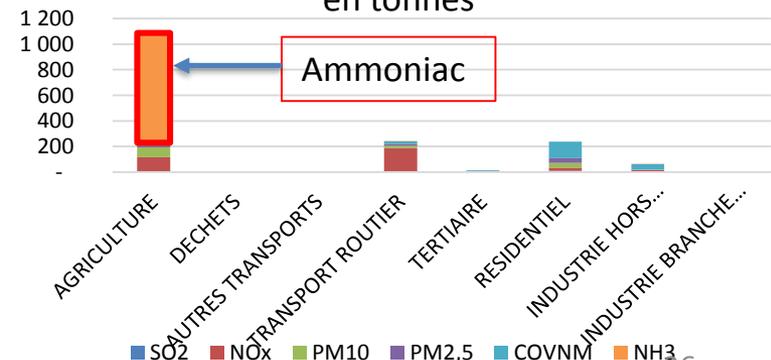
Objectifs de réduction du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA):

	ANNÉES 2020 à 2024	ANNÉES 2025 à 2029	À PARTIR DE 2030
Dioxyde de soufre (SO2)	-55 %	-66 %	-77 %
Oxydes d'azote (NOx)	-50 %	-60 %	-69 %
Composés organiques volatils autres que le méthane (COVNM)	-43 %	-47 %	-52 %
Ammoniac (NH3)	-4 %	-8 %	-13 %
Particules fines (PM2, 5)	-27 %	-42 %	-57 %

Répartition des 1645 tonnes de polluants atmosphériques, par secteurs



Répartition des polluants par secteurs, en tonnes



Focus sur l'agriculture

Pays de Brest PÔLE MÉTROPOLITAIN



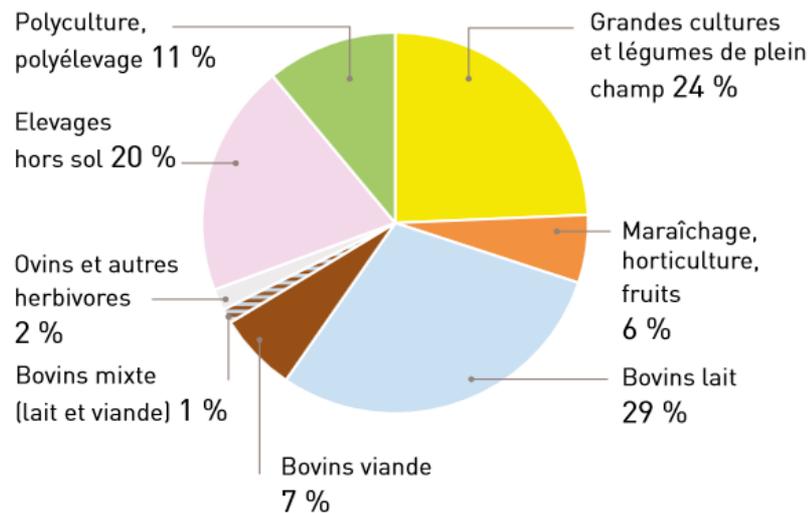
Etat des lieux :

- Plus de 250 exploitations, près de 900 emplois
- 29% d'exploitations laitières
- 24% grandes cultures et légumes en plein champ
- 10% de la consommation d'énergie du territoire
- 50% de la part d'émissions de GES
- 66% des émissions de polluants atmosphériques

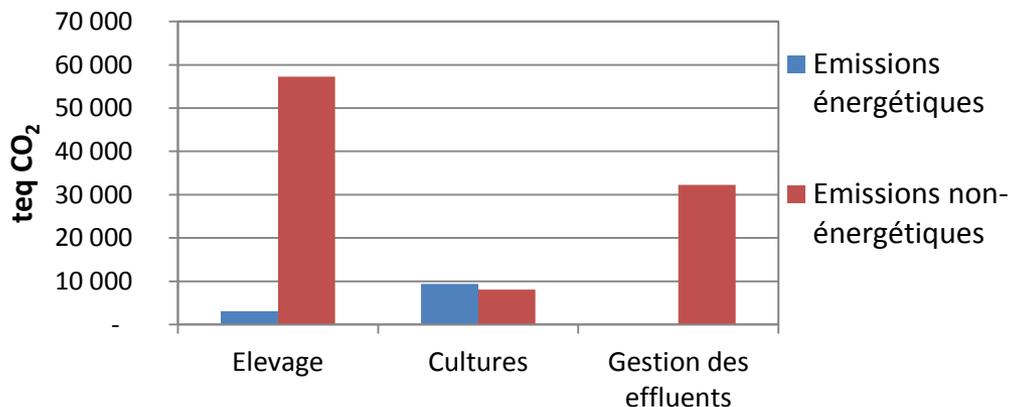
Enjeux:

- Diminution des fuites de méthane
- Diminution des émissions d'ammoniac
- Développement d'énergies renouvelables

DOMINANTE : 29 % D'EXPLOITATIONS LAITIÈRES



Emissions énergétiques et non-énergétiques par activité



Estimation : Chambres d'agriculture de Bretagne, d'après Agreste - RA 2010

Nombre d'élevages	La Communauté de Communes	Bretagne
Elevages bovins à dominante lait	118	11 968
Elevages bovins à dominante viande	19	4 085
Elevages porcins	72	5 712

Source : EDE de Bretagne 2015

La Boîte à outils PCAET propose 38 actions agricoles à mettre en place ou déjà mises en place par les agriculteurs afin d'agir pour le climat et de répondre au plan climat air Energie Territorial.

Deux entrées possibles dans la boîte à outil.

Objectifs

- Retrouvez toutes les actions agricoles possibles en cliquant sur l'un des **objectifs** que vous souhaitez atteindre dans le cadre du PCAET.



Thématiques agricoles

- Retrouvez toutes les actions agricoles possibles en cliquant sur l'une des **ressources/objets agricoles** sur le territoire.



Financeurs

La boîte à outils PCAET a été réalisée avec la contribution financière de :



Quelles actions mettre en œuvre ?

Documents de référence :

- Chiffres clés 2014 de l'énergie en Bretagne - Edition 2016 - PDF 6,50 Mo
- Prospective agriculture énergie - L'agriculture face aux défis énergétiques 2030_2011-01 - PDF 1,90 Mo

Principales actions :

- Réaliser un diagnostic Gaz à Effet de Serre sur son exploitation
- Agir sur la conduite du troupeau herbivore
 - Réduire l'âge au vêlage
 - Réduire la consommation de concentrés en bovins lait
 - Augmenter l'autonomie fourragère
 - Augmenter l'autonomie protéique - S'approvisionner localement
 - Accroître la durée du pâturage
 - Réduire la fréquence de distribution de l'alimentation
 - Augmenter la part de l'herbe dans la ration
- Agir sur la conduite des monogastriques
 - Bâtiments agricoles - Installer du matériel économe en énergie
 - Améliorer l'efficacité alimentaire en élevage porcin - Réduire l'indice de consommation
- Développer la méthanisation à la ferme ou en collectif
- Optimiser la gestion des déjections
 - Gestion des déjections animales - Couvrir sa fosse
 - Gestion des déjections animales - Râclage en V
 - Choix d'un matériel d'épandage adapté
- Optimiser les pratiques agronomiques
 - Equilibrer la fertilisation
 - Optimiser la valorisation des fertilisants organiques
- Economiser les énergies fossiles
 - Matériel économe et récupération de chaleur
 - Carburants agricoles - Réaliser un contrôle de son tracteur au banc moteur
 - Carburants agricoles - Eco-conduite des tracteurs
 - Carburants agricoles - Adapter son parc de matériel



Etat des lieux :

- 3 communes desservies par le réseau de gaz : Ploudaniel, Lesneven et Le Folgoët
- Électricité: pas d'extension prévue

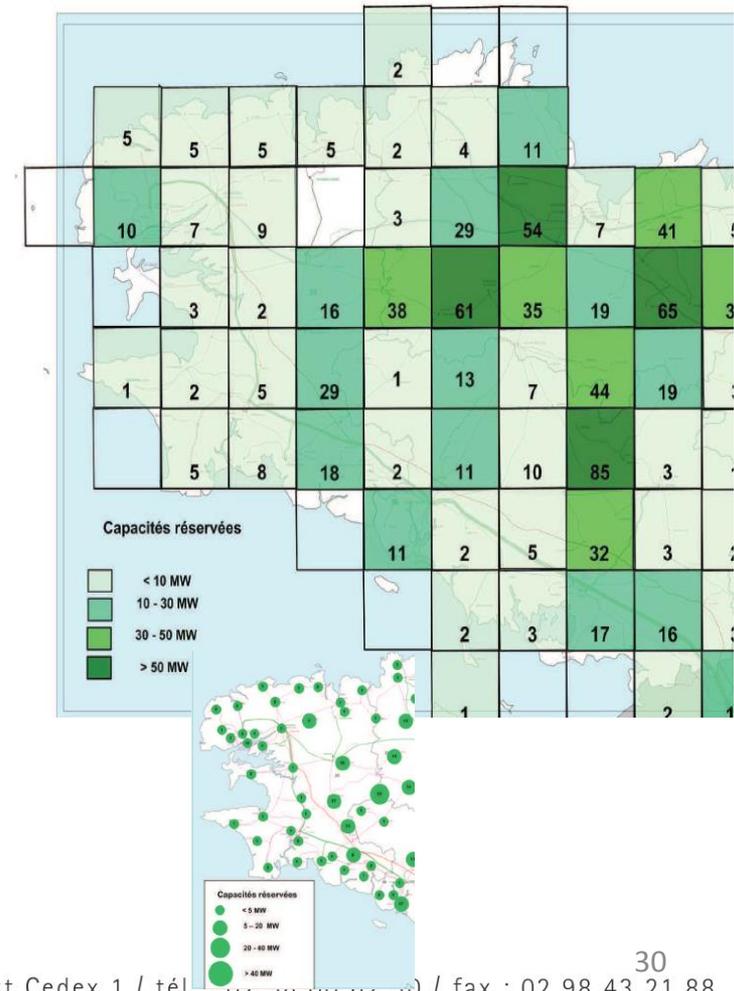
Enjeux :

- Optimiser les réseaux existant, et diversifier les sources d'approvisionnement.
- Développer les ENR et la maîtrise des consommations du bâti pour réduire la dépendance énergétique du territoire.

Potentiel de développement du réseau :

- D'après le schéma régional de **raccordement des énergies renouvelables(S3RENR)** la région prévoit une capacité d'accueil de 5 MW sur la communauté de communes . Ces capacités d'injection peuvent être revues à la hausse selon la stratégie envisagée.
- Il existe un potentiel de développement de **petits réseaux de chaleurs** sur les sites tels que les zones d'activités, commerciales, touristiques... pour valoriser les déchets, les eaux grises, le bois énergie et structurer l'économie circulaire.

Carte de localisation des gisements au 05/11/2013 (somme des capacités d'accueil par pos)



Energies renouvelables

Pays de Brest PÔLE MÉTROPOLITAIN



Cadragre réglementaire: arrêté du 28 juin 2016 relatif aux PCAET :

Le diagnostic comprend : un état de la production des énergies renouvelables sur le territoire, détaillant les filières de production d'électricité (éolien terrestre, solaire photovoltaïque, solaire thermodynamique, hydraulique, biomasse solide, biogaz, géothermie), de chaleur (biomasse solide, pompes à chaleur, géothermie, solaire thermique, biogaz), de biométhane et de biocarburants, une estimation du potentiel de développement de celles-ci ainsi que du potentiel disponible d'énergie de récupération et de stockage énergétique

Etat des lieux :

- La CLCL produit 53 GWH, soit 9% de la consommation du territoire
- 32 GWH de bois bûches et granulés (installations de particuliers) et 21GWH de bois déchiqueté: 3 installation de bois buches (serre Pontic Kerlouan, serres Caroff Ploudaniel, et Hôtel de la mer à Plounéour-Brignogan-Plages)
- 0,07GWH de solaire thermique pour 36 installations.

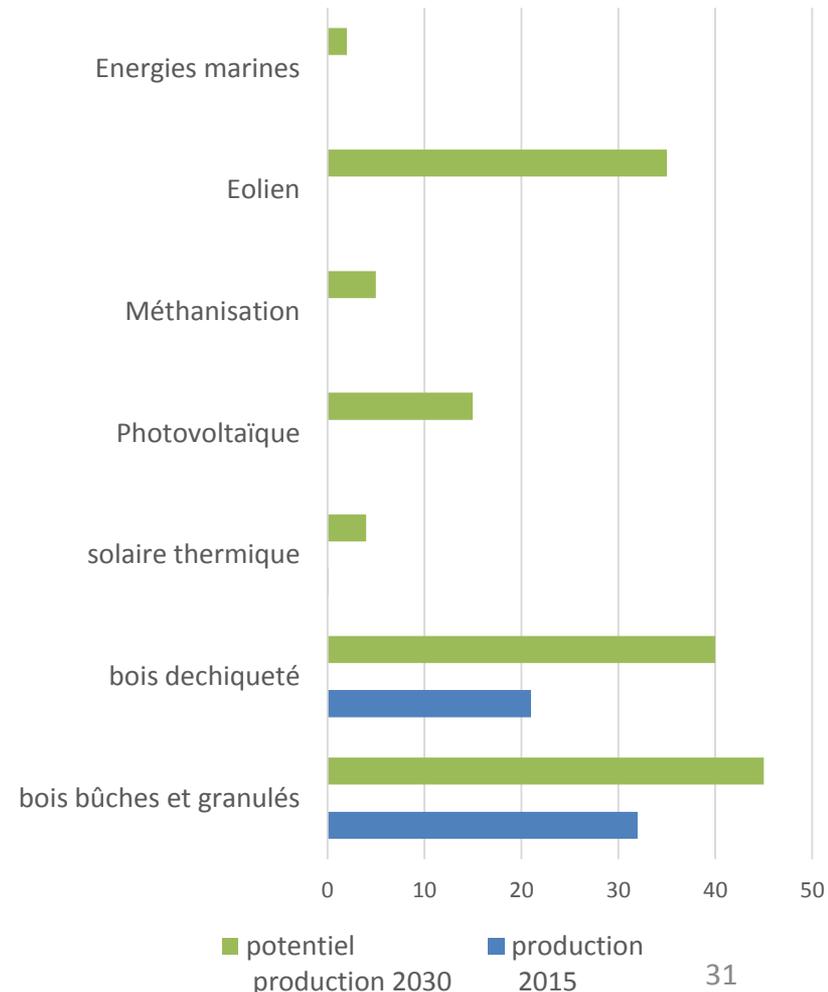
Enjeux:

- Développement de l'éolien
- Bois: développement de la filière
- Photovoltaïque
- **Baisser la consommation d'énergie**

Objectifs règlementaires :

La loi TECV prévoit que les ENR couvrent 23% de la consommation finale en 2020 et 32% en 2030.

Passage de 53 GWH à 153 GWH en 2030 pour la CLCL, en considérant une baisse de consommation de 20 % dans le même temps



Potentiel éolien



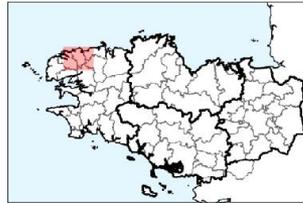
POTENTIEL

Carte de potentiel établie par la DDTM 22 en croisant diverses contraintes (zones d'habitations, radars, patrimoine, milieu naturel...)

Si 40 GWh de potentiel = 16-18 machines de 2,5 MW

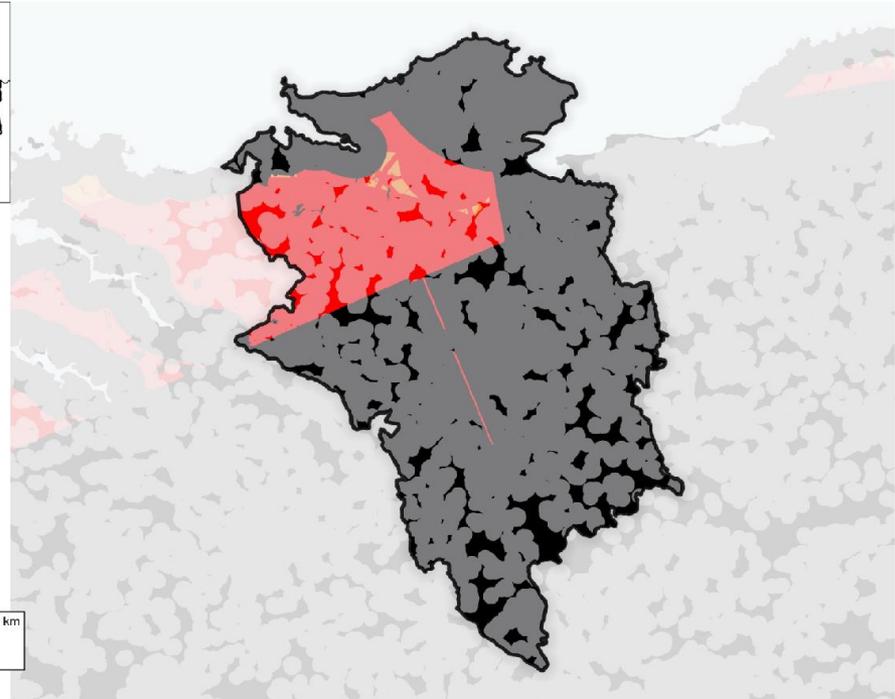


Enjeux pour le développement de l'éolien terrestre - Zones propices - (éloignement de 270 m des habitations)
CC du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes



Contraintes pour l'implantation de l'éolien

- Zones interdites / fortes
- Zones à enjeux très forts
- Zones à enjeux forts
- Zones à enjeux moyens
- Zones sans enjeu identifié



Direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor (DDTM22)

Date: 19/07/2018

Source: © U.S. / IBD / Cers / B.

- Eloignement de 270m des habitations
- Bâti du cadastre (habitation)



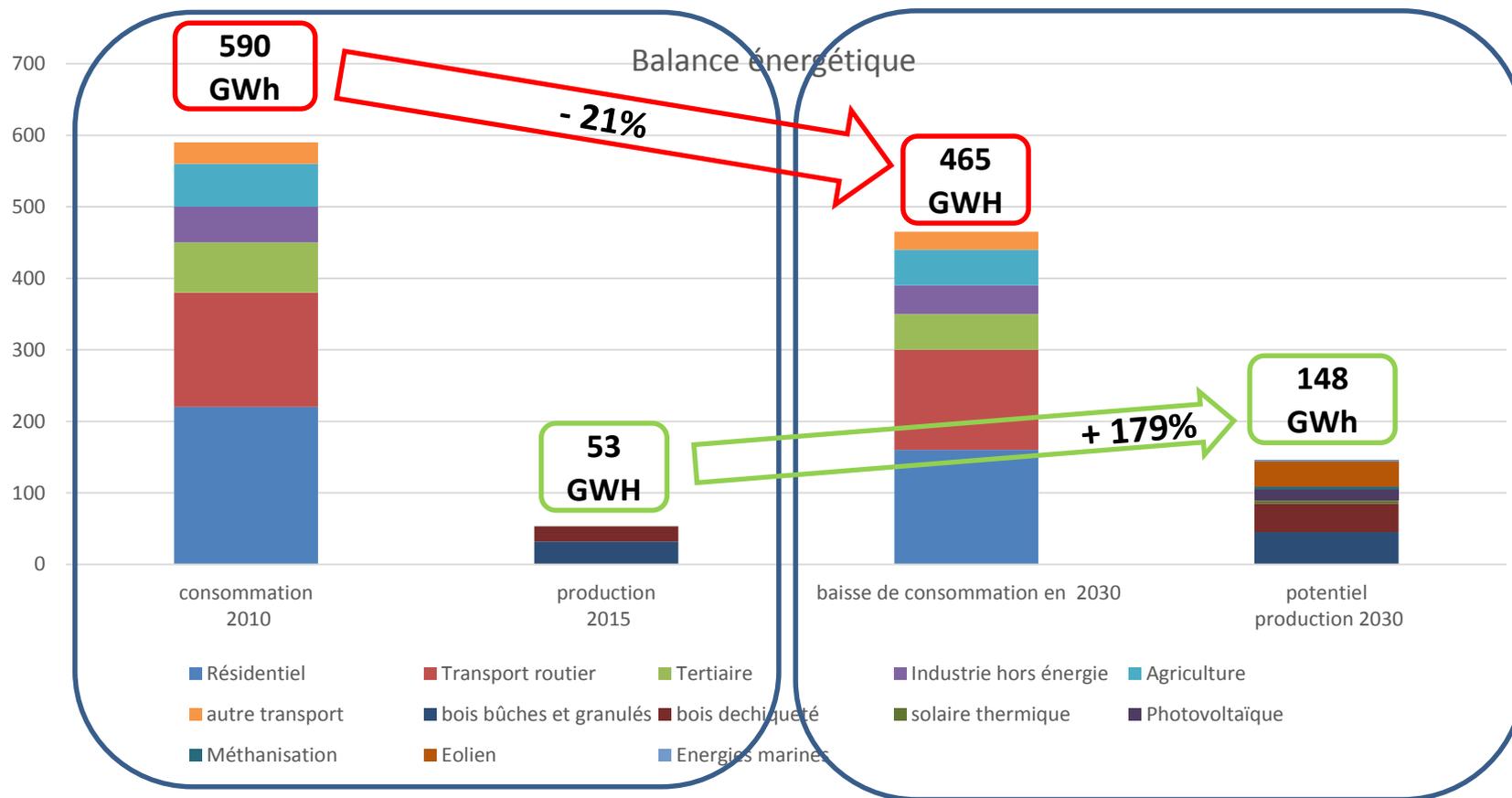


PCAET : le diagnostic

2018:
Autonomie énergétique: 9%



2030:
Autonomie énergétique: 32%



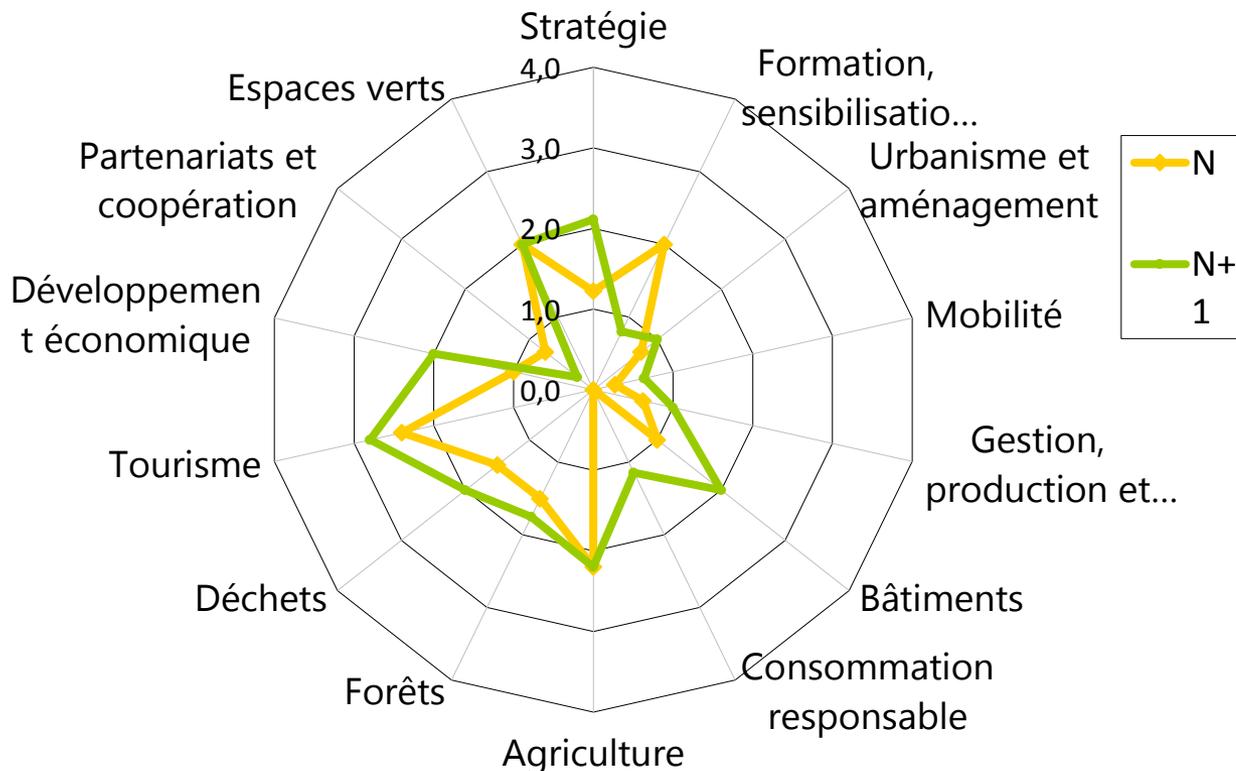
Actions déjà réalisées par l'EPCI

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



Un PCAET regroupe les actions déjà réalisées au sein du territoire. L'outil Climat Pratic a permis de recenser des actions en projet ou déjà réalisées par la communauté de communes :

Synthèse des résultats par secteurs



Secteurs avec des actions fortes identifiées :

- Agriculture (actions bassin versant)
- Tourisme

Secteurs à enjeux :

- Habitat (PIG existant, plateforme de rénovation en réflexion)
- Mobilité

Actions déjà réalisées par les communes

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



Un PCAET regroupe les actions déjà réalisées au sein du territoire. Un questionnaire a été envoyé aux communes afin de recenser leurs actions en faveur du climat.

Actions récurrentes :

- **Bâtiments** : rénovations et remplacement des systèmes de chauffage
- **éclairage public** : rénovation/remplacement de
- **Espaces verts** : « zéro phyto », gestion différenciée
- **Consommation responsable** et **alimentation** : approvisionnement local dans les cantines, augmentation de la part de bio, marchés de produits locaux
- **Sensibilisation** : tri sélectif, sensibilisation au gaspillage, conférences, projections de films/documentaires
- **Mobilité** : aménagement de cheminements doux, renouvellement du parc automobile



Calendrier CLCL élaboration stratégie territoriale :

3 ateliers de co-construction de la stratégie
territoriale



- ▶ Objectif de la stratégie : fixer des **priorités et objectifs** à l'horizon 2050 en traçant des trajectoires à suivre
- ▶ Proposition de 3 ateliers stratégiques, destinés aux élu-e-s, pour traiter les 7 thèmes et décliner les objectifs par secteurs pour les thèmes consommation, GES, et polluants.

Dates ateliers	14/11 9h30-11h30	23/11 9h30-11h30	29/11 9h30-11h30
Contenu	ADAPTATION 	ENERGIE   	CLIMAT   
Outils, méthode	Arbre des problèmes/solution	DESTINATION TEPos	Méthode des 6 chapeaux



- ▶ Choix des invitations aux ateliers

- ▶ choix du format de restitution du résultat des ateliers :
 - ▶ Format « restreint » :
 - ▶ présentation aux élus communautaires/communaux du résultat des ateliers et des axes pressentis
 - ▶ modifications éventuelles
 - ▶ vote de la stratégie en conseil communautaire
 - ▶ Format « élargi » :
 - ▶ Séminaire de présentation des enjeux et axes pressentis
 - ▶ Modifications éventuelles
 - ▶ Vote de la stratégie en conseil communautaire

- ▶ Choix des ateliers de construction du plan d'action en fonction des priorités retenues en phase stratégique